



Maison Départementale des Personnes Handicapées

Rencontre avec les personnes handicapées
et les structures médico-sociales

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 28 avril 2006 à 8h30, Résidence Départementale

SOMMAIRE

1. Communiqué de presse

2. Les Grands Chiffres du Handicap

a. Sur le plan national

b. en Guadeloupe

3. La loi du 11 février 2005

a. les grandes avancées

b. la Maison Départementale des Personnes Handicapées

4. La MDPH participe à la Semaine du Handicap

5. Quelques sigles sur le Handicap, en bref



Pointe-à-Pitre, le 6 avril 2006

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Maison Départementale des Personnes Handicapées ouvre ses portes

Vendredi 7 avril 2006 à 9 heures à la Résidence Départementale, le Conseil Général procédera à l'installation officielle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en réunissant la Commission exécutive de cette nouvelle institution au service des plus démunis.

En effet, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 prévoit la création de cette structure spécifiquement dédiée aux missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil à l'endroit des personnes handicapées et de leurs proches, ainsi qu'à la sensibilisation de tous les citoyens à la problématique du handicap.

Une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins, d'ergothérapeutes, de psychologues, de spécialistes du travail social, de l'accueil scolaire ou de l'insertion professionnelle coordonnées par la Collectivité Départementale sera donc désormais à l'entière disposition de ces publics.

Contact Presse

Daniel DUMIRIER

06 90 57 02 06

Nicole FRETI

0690 57 16 25

Les Grands Chiffres du handicap

a. Sur le plan national

La définition du handicap dans la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'article 2 de la loi n°2005-102 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, définit ainsi le handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

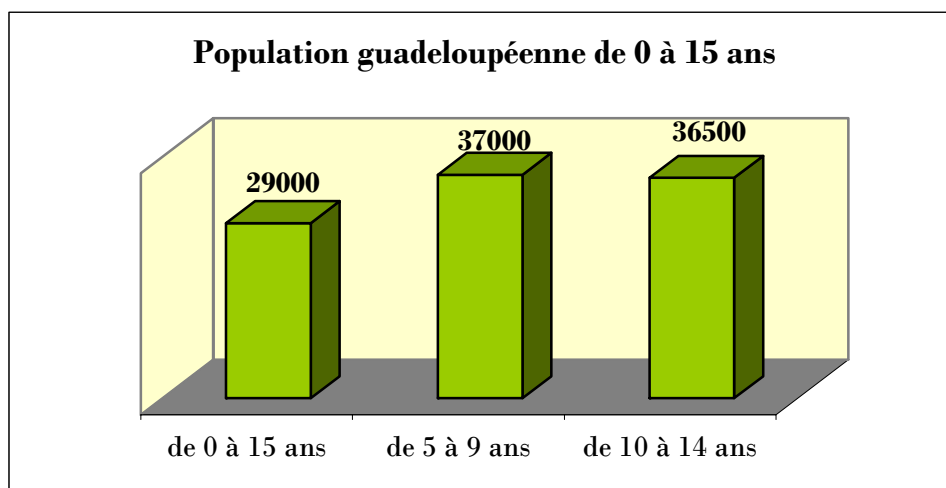
Quelques chiffres

- 5 millions de personnes handicapées en France
- dont 2 millions de personnes à mobilité réduite
- 30% des déficiences motrices sont d'origine accidentelle
- 800.000 personnes sont allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- Plus de 500.000 personnes sont bénéficiaires d'une pension d'invalidité
- 112.400 personnes sont bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne
- 135.000 enfants handicapés sont accueillis dans les établissements scolaires du milieu ordinaire et 110.000 enfants sont accueillis en établissements spécialisés
- Environ 100.000 adultes handicapés sont accueillis en établissement médico-social et 110.000 en centre d'aide par le travail
- 1 actif handicapé sur 3 est au chômage
- Près de 100.000 employeurs sont assujettis à l'obligation d'emploi de 6% (hors secteur public)
- Les dépenses publiques consacrées à la politique pour les personnes handicapées s'élèvent à 29 milliards d'euros en 2004

b. en Guadeloupe

Globalement, on estime que la population de personnes vivant avec un handicap et se reconnaissant un handicap est comprise dans une fourchette de 8 à 12% de la population totale.

La population guadeloupéenne de 0 à 15 ans est de 102.500 personnes.



En appliquant le taux moyen de pourcentage du handicap reconnu dans la population en général, on estime à 8.500 le nombre d'enfants et adolescents handicapés.

Il est à noter qu'il est encore difficile d'évaluer avec finesse la population handicapée, que des facteurs de santé, d'inégalités sociales et culturelles influent encore sur la survenue du handicap et sa prise en charge précoce.

La proportion de personnes adultes handicapées dans la population guadeloupéenne est légèrement supérieure à celle observée en France hexagonale, compte tenu du niveau d'éducation, de prévention sanitaire et de soin moindre.

Cependant, on retrouve également la même cartographie des handicaps.

La population des personnes handicapées adultes en Guadeloupe se situerait entre 35.000 et 38.000 personnes environ, selon les taux de prévalence admis. Toutefois, en comparaison, cette population de handicapés est en train :

- d'évoluer en importance en Guadeloupe du fait d'une natalité plus soutenue, d'une population globalement plus jeune et des avancées techniques au plan de la survie des naissances autrefois à risques,
- de décroître en France hexagonale, compte tenu de la baisse de la natalité et du vieillissement.

La loi du 11 février 2005

a. Les grandes avancées

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées :

- le droit à compensation
Le principe du droit à compensation du handicap en établissement comme à domicile est mis en œuvre. La prestation de compensation couvre les besoins en aide humaine, technique ou animalière, aménagement du logement ou du véhicule, en fonction du projet de vie formulé par la personne handicapée
- la scolarité
Tout enfant porteur de handicap a le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile
- l'emploi
Les entreprises de plus de 20 salariés et les employeurs publics ont l'obligation d'employer au moins 6% de travailleurs handicapés, grâce au renforcement des sanctions, aux mesures incitatives
- l'accessibilité
La loi handicap définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans.
- les Maisons départementales des personnes handicapées
cf ci-après

b. Maison Départementale des Personnes Handicapées

Afin d'offrir un accès unique aux droits et prestations, à toutes les possibilités d'appui dans l'accès à la formation, à l'emploi, à l'orientation vers les établissements et services, et de faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille, **il est créé dans chaque département une maison départementale des personnes handicapées (MDPH)-décret n°2005-1587 du 19-12-2005.**

Ses missions :

- Accueil, information, accompagnement, conseil de la personne handicapée et de sa famille
- Aide à la définition du projet de vie des personnes handicapées

- Mise en place, organisation et fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'évaluation
- Mise en place, organisation et fonctionnement de la commission des droits et de l'autonomie-CDA- (qui se substitue à la COTOREP et à la CDES)
- Mise en place, organisation et fonctionnement de la conciliation interne en cas de litige et de l'orientation des autres réclamations individuelles
- Aides nécessaires aux personnes handicapées pour la mise en œuvre des décisions prises par la CDA
- Aide à la personne en cas d'annonce du handicap ou de son aggravation
- Mise en place d'un numéro vert
- Information sur la maltraitance
- Sensibilisation du grand public au handicap
- Gestion du fonds départemental de compensation
- Mise en place de l'équipe de veille en soins infirmiers
- Recueil de statistiques et remontées à la Caisse nationale de la solidarité et de l'autonomie (CNSA)

La commission des droits et de l'autonomie

Cette commission regroupe les compétences des actuelles CDES et COTOREP, et prend les décisions relatives à l'ensemble des droits des personnes handicapées (Allocations aux adultes handicapés, reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, orientation, prestation de compensation...)

Sa mise en place et son fonctionnement sont organisés par la MDPH.

L'équipe pluridisciplinaire dédiée et formée :

Une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins, d'ergothérapeutes, de psychologues, de spécialistes du travail social, de l'accueil scolaire ou de l'insertion professionnelle coordonnées par la Collectivité Départementale sera donc désormais à l'entière disposition des personnes handicapées et de leurs proches :

- elle est chargée de l'évaluation des besoins de compensation de la personne et son incapacité permanente
- elle propose un plan personnalisé de compensation du handicap qui sera soumis à la commission des droits et de l'autonomie
- ses membres sont nommés par le Directeur qui désigne en son sein un coordonnateur chargé d'assurer son organisation et son fonctionnement.

2 adresses en Guadeloupe :



Région pointoise
 Immeuble Romarin
 Rue Ferdinand Forest
 97122 Jarry BAIE MAHAULT
 Courriel : mdphg@cg971.fr

Région basse-terrienne
 (ex-COTOREP)
 Bisdary
 97113 GOURBEYRE
 Tel: 0590.80.50.60
 Fax : 0590.80.50.00

La MDPH participe à la Semaine du Handicap

La semaine nationale des personnes handicapées se déroulera du 24 au 30 avril 2006 sur le thème « Loi Handicap, Mettons-la en place pour que chacun trouve sa place ».

C'est dans ce cadre que la Collectivité Départementale organisera le **vendredi 28 avril 2006** une conférence-débat sur le thème : « la Maison Départementale du Handicap : Rôle et Missions ».

Public concerné :

Associations de personnes handicapées, Etablissements médico-sociaux

Déroulement :

8h30 – 9h : Accueil

9h – 9h45 : Interventions du Président du Conseil Général, des membres du GIP sur la loi du 11 février 2005 et le point sur la mise en œuvre de la loi

9h45 – 10h : Présentation de la MDPH par la Directrice (missions, instances, enjeux, point sur sa mise en place)

10h – 12h : Travail en atelier sur les attentes et les propositions des personnes handicapées concernant l'accueil et l'évaluation ainsi que les propositions concernant le partenariat à instaurer avec les associations

12h – 13h : Restitution-discussion

13h : Cocktail

Le 24 avril : Information presse

Sur le dispositif, les enjeux, les contraintes, les réponses à affronter et leurs déploiements dans le temps, la programmation des différentes phases de mise en place de la MDPH.

Information du public par le biais des médias.

Quelques sigles, en bref

AAH: Allocation Adultes Handicapés	ANCE: Agence Nationale des Communautés Educatives
ACCRE: Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Activité	ANI: Accord National Interprofessionnel
ACFP: Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels	ANLCI: Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
ACFT: Allocation Compensatrice pour Tierce Personne	ANPE: Agence Nationale Pour l'Emploi
ACORH: Dispositif d'Appui Conseil en Ressources Humaines	ANPEA: Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles
ACOSS: Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale	ANPHI: association nationale pour la prévention des handicapés et pour l'information
ACR: Action Courte Régionale	ANVAR: Agence Nationale de Valorisation de la Recherche
ADAPEI: Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés	AP: Atelier Protégé (voir Entreprise Adaptée)
ADEPA: Association de Défense et d'Etude des Personnes Amputées	APAJH: Association Pour Adulte et Jeunes Handicapés
ADIE: Association pour le Droit à l'initiative Economique	APEC: Association Pour l'Emploi des Cadres
ADL: Agence de Développement Local	APF: Association des Paralysés de France
AES: Allocation d'Education Spéciale (remplacée par l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé loi du 11-02-05)	API: Allocation Parents Isolés
AFIJ: Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés	APP: Atelier Pédagogique Personnalisé
AFM: Association Française contre les Myopathies	ARACT: Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
AFPA: Association pour la formation professionnelle des Adultes	ARAVIS: Agence Rhône-Alpes pour la Valorisation de l'Innovation Sociale
AFR: Allocation de Formation Reclassement	ARE: Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
AGEFIPH: Association nationale pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées	AREF: Allocation d'aide au Retour à l'Emploi Formation
AI: Association Intérimaire	ARH: Agence Régionale d'Hospitalisation
AISP: Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle	ARI: Association pour la Réadaptation et l'Intégration
ALE: Agence Locale pour l'Emploi	ARTT: Aménagement et Réduction du Temps de Travail
AMI: Association nationale de défense des Malades et des Invalides handicapés	ASI: Appui Social Individualisé
ANACT: Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	ASS: Allocation Spécifique de Solidarité
ANAH: Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	ASSEDIC: Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
	AT/MP: Accident du Travail / Maladie Professionnelle
	Acronyme: Définition
	BEP: Brevet d'Etudes Professionnelles
	BEPA: Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles
	BIT: Bureau International du Travail
	BP: Brevet Professionnel

BPREA:Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

BTS:Brevet de Technicien Supérieur

BTSA:Brevet de Technicien Supérieur Agricole

CA:Contrat d'Avenir

CAE:Contrat d'Accès à l'Emploi

CAF:Caisse d'Allocations Familiales

CAMSP:Centre d'Action médico-social précoce

CAP:Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAP Emploi:Regroupement des anciens OIP/EPSR (organismes de placement) sous un même label.

CAPA:Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

CARED:Contrats d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable

CAT:Centre d'Aide par le Travail (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

CAVA:Centre d'Adaptation à la Vie Active

CBE:Comité de Bassin d'Emploi

CCAH-PSP:Comité national de Coordination de l'Action en faveur des personnes Handicapées - Promotion Sociale et Professionnelle

CCAS:Centre Communal d'Action Sociale

CCDSA:Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

CCI:Chambre de Commerce et d'Industrie

CCPE:Commission de Circonscription pour l'Enseignement Préélémentaire et Élémentaire

CCSD:Commission de Circonscription pour l'Enseignement du Second Degré

CDAT:Centre Départemental d'Aide par le Travail

CDCPH:Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées

CDD:Contrat à Durée Déterminée

CDES:Commission Départementale d'Education Spéciale (remplacée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées loi du 11-02-05)

CDI:Contrat à Durée Indéterminée

CDME:Cellule Départementale de Maintien dans l'Emploi

CDTD:Centre de Distribution de Travail à Domicile

CDTH:Commission Départementale des Travailleurs Handicapés

CE:Comité d'Entreprise

CEC:Contrat Emploi Consolidé

CEE:Centre d'Etudes de l'Emploi

CEEH:Confédération Européenne pour l'Emploi des personnes Handicapées

CEREQ:Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications

CES:Contrat Emploi Solidarité

CFA:Centre de Formation des Apprentis

CFAS:Centre de Formation et d'Apprentissage Spécialisé

CFDT:Confédération Française Démocratique du Travail

CFHE:Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes

CFI:Crédit Formation Individualisé

CFPA:Centre de Formation Professionnelle pour Adultes

CFPPA:Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CFTC:Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CFTMEA:Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et l'Adolescent

CGC:Confédération Générale des Cadres

CGPME:Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

CGT:Confédération Générale du Travail

CHSCT:Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CI-RMA:Contrat Insertion-Revenu Minimum d'Activité

CIBC:Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétence

CICAT:Centre d'Information et de Conseils sur les Aides Techniques

CIE:Contrat Initiative Emploi

CIF:Congé Individuel de Formation

CIM:Classification Internationale des Maladies

CIO:Centre d'Information et d'Orientation

CISPH:Centre d'Information et de Solutions pour Personnes Handicapées

CIVIS:Contrat d'Insertion dans la VI^{ème} Sociale

CJE:Contrat Jeune en Entreprise

CLIS:Classe d'Intégration Scolaire

CMPP:Centre Médico-Psycho Pédagogique

CMPR:Centre de Médecine Physique et de Réadaptation

CMU:Couverture Maladie Universelle

CNAM:Caisse Nationale d'Assurance Maladie

CNASEA:Centre National pour l'Aménagement des structures d'Exploitations Agricoles

CNCPH:Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

CNE:Contrat Nouvel Embauche

CNED:Centre National d'Education à Distance

CNEFAD:Centre National d'Education et de Formation à Distance

CNFPT:Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNOSS:Comité National d'Organisation Sanitaire et Sociale

CNPSA:Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles

CNSA:Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

COACH:équipe régionale de Coordination et d'Animation de la Compensation du Handicap

COLITRAH:Comité de Liaison pour le TRANsport des personnes Handicapées

COTOREP:Commission Technique d'Orientat ion et de Reclassement Professionnel (remplacé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées loi du 11-02-05)

CP:Contrat de Professionnalisation

CPAM:Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPER:Contrat Plan Etat Région

CPNEFP:Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle

CPSAS:Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds

CQ:Contrat de Qualification

CQP:Certificat de Qualification Professionnelle

CRAM:Caisse Régionale d'Assurance Maladie

CRDI:Centre de Ressources, de Développement et d'Informations Rhône-Alpes pour l'emploi des personnes handicapées

CRE:Contrat de Rééducation chez l'Employeur

CREAI:Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée

CRESS:Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

CROSS:Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale

CRP:Centre de Rééducation Professionnelle

CRRFP:Centre de Rééducation, Réadaptation et de Formation Professionnel

CTH:Conseiller Technique spécialisé

CTME:Cellule Technique de Maintien dans l'Emploi

CTNERHI:Centre Technique National d'Etudes et de Recherche sur les Handicaps et les Inadaptations

CTPF:Conseiller Technique en Parcours de Formation

DAE:Diagnostic d'Accès à l'Emploi

DAFCO:Délégation Académique à la Formation Continue

DARES:Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques

DATAR:Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

DAVA:Dispositif Académique de Validation des Acquis

DDASS:Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DDTAS:Direction Départementale du Travail et des Affaires Sociales

DDTEFP:Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DEFM:Demande d'Emploi Fin de Mois

DELD:Demandeur d'Emploi Longue Durée

DETH:Demandeur d'Emploi Travailleur Handicapé

DGAFP:Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique

DGEFP:Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIAM:Dispositif d'Insertion pour les personnes en Arrêt Maladie

DIF:Droit Individuel à la Formation

DIRECTH 26:Dispositif de Reclassement et Emploi des Travailleurs Handicapés de la Drôme

DOETH:Déclaration de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

DRASS:Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

DRTEFP:Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DSM:matériel de Diagnostic et Statistique des troubles Mentaux

DUPITH:Diplôme de chargé de projet d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

DUT:Diplôme Universitaire Technologique

EA:Entreprise Adaptée (anciennement Atelier Protégé)

EFIPEH:Equipe pour la Formation, l'Insertion Professionnelle et l'Emploi des Handicapés

EI:Entreprise d'Insertion

EMT:Evaluation en Milieu de Travail

EPMO:Emploi Protégé en Milieu Ordinaire

EPSR:Equipe de Préparation et de Suite au Reclassement

EQUAL:programme européen de lutte contre toute forme de discrimination dans le domaine de l'emploi

EREA:Etablissement Régional d'Education Adaptée

ESAT:Etablissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement CAT)

ETP:Equivalent Temps Plein

ETTI:Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

FAGERH:Fédération des Associations Gestionnaires et des Etablissements de Réadaptation pour Handicapés

FAM:Foyer d'Accueil Médicalisé

FAS:Fonds d'Action Sociale

FASILD:Fonds d'Action et de Soutien pur l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations

FEHAP:Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privé

FENCICAT:Fédération Nationale des Centres d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques

FIDEV:Formation et Insertion pour DEFicients Visuels

FISAF:Fédération nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles en France

FNATH:Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés

FNE:Fond National de l'Emploi

FONGECIF:Fonds paritaire interprofessionnel de Gestion du Congé Individuel de Formation

FSE:Fonds Social Européen

FSL:Fonds Social pour le Logement

G.E.I.S.T. 21:Groupe d'Etude pour l'Insertion Sociale des personnes porteuses d'une Trisomie 21

GAP UNETA:Groupement national des Ateliers Protégés, Union Nationale des Entreprises de Travail Adapté

GIC:Grand Invalide Civil

GIG:Grand Invalide de Guerre

GIHP:Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques

GIL MEDEF:Groupement Interprofessionnel Lyonnais MEDEF

GIP:Groupement d'Intérêt Public

GIRPEH:Groupement Interprofessionnel Régional pour la Promotion de l'Emploi des Handicapés

GRETA:Groupement d'établissements publics locaux d'enseignements

GRTH:Garantie des Ressources du Travailleur Handicapé

HALDE:Haute Autorité pour Lutter contre les Discriminations et pour l'Egalité

HID:Handicap Incapacité Dépendance

IDEE:Information pour le Développement de l'Emploi dans les Entreprises

IEM:Institut d'Education Motrice

IGAS:Inspection Générale des Affaires Sociales

IJ:Indemnités Journalières

IMC:Infirmités Motrices Cérébraux

IME:Institut Médico-Educatif

IMP:Institut Médico-Pédagogique

IMPro:Institut Médico-Professionnel

INJS:Institut National des Jeunes Sourds

INRS:Institut National de Recherche et de Sécurité

INSEE:Institut National de la Statistique et de l'Etude Economique

INVS:Institut National de Veille Sanitaire

IPP:Incapacité Permanente Partielle

IR:Institut de Rééducation

IREO:Institut Rural d'Education et d'Orientation

L'ADAPT:Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail

LADAPT:Ligue pour l'Adaptation du Diminué Physique du Travail

LEA:Lycée d'Enseignement Adapté

LPC:Langage Parlé Complété

LSF:Langue des Signes Française

MAP:Mobilisation Autour d'un Projet

MAPI:Mobilisation Autour d'un Projet d'Insertion

MAS:Maison d'Accueil Spécialisée

MDH ou MDPH:Maison Départementale des Personnes Handicapées

MEDEF:Mouvement des entreprises de France

MFR:Maison Familiale Rurale

MIRT:Médecin Inspecteur Régional du Travail

ML:Mission Locale pour l'Emploi des jeunes

MO ou MOT:Milieu Ordinaire (de Travail)

MP:Milieu Protégé (de Travail)

MSA:Mutualité Sociale Agricole

OCDE:Organisation de coopération et de développement économiques

OHE:Opération Handicap Emploi

OIP:Organisme d'Insertion et de Placement

OMS:Organisation Mondiale de la Santé

ONAC:Office National des Anciens Combattants

ONISEP:Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions

OPACIF:Organisme Paritaire de gestion du Congé Individuel de Formation

OPCA:Organisme Paritaire Collecte Agréé

OPCAREG:Organisme Paritaire Collecteur Agréé REGIONAL

OVE:

PACTE:Parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'Etat

PAIO:Permanence Accueil Information Orientation

PAP:Plan d'Action Personnalisé

PAP-ND:Plan d'Action Personnalisé - pour un Nouveau Départ

PARE:Plan d'Aide au Retour à l'Emploi

PDI:Programme Départemental d'Insertion

PDITH:Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés

PLIE:Programme Local d'Insertion et Emploi

PME-PMI:Petite et Moyennes Entreprises - Petites et Moyennes Industries

PPOPE:Pôle Permanent d'Orientation et de Parcours vers l'Emploi

PRAO:Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation

PRELINA:PREvention du LIcenciement pour INAptitude

PROMOFAF:Fonds d'Assurance Formation Secteur Sanitaire et Social

RALIA:Rhône-Alpes Industries Alimentaires

RMA:Revenu Minimum d'Activité

RMI:Revenu Minimum d'Insertion

RQTH:Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé

RTH:Reconnaissance Travailleur Handicapé

SAE:Stage d'Accès à l'Entreprise

SAVS:Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SCAPH:Service Conseil Autonomie pour Personnes Handicapées physiques et sensorielles

SEGPA:Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SES:Section d'Education Spécialisée

SESSAD:Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

SGAR:Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

SIAE:Structure d'Insertion pour l'Activité Economique

SIFE:Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi

SIFPro:Stage d'Initiation et de première Formation Professionnelle

SLAS:Service du Logement d'Accompagnement Social

SMIC:Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SPASE:Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi

SPE:Service Public pour l'Emploi

SPNDE:Service Personnalisé pour un Nouveau Départ vers l'Emploi

SRIAS:Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale

TASS:Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

TC:Traumatisme Crânien

TCI:Tribunal du Contentieux de l'Incapacité

TH:Travailleur Handicapé

TMS:Trouble Musculo-Squelettique

TPE:Très Petites Entreprises

TPMO:Travail Protégé en Milieu Ordinaire

TRACE:Trajet d'Accès à l'Emploi

UBP:Unités Bénéficiaires Proratisées
UEROS:Unité d'Evaluation de Réentraînement et
d'Orientation Sociale
UNAFAM:Union Nationale des Amis et Famille de
malades mentaux
UNAFTC:Union Nationale des Associations de
Familles de Traumatisés Crâniens
UNAPEI:Union Nationale des Associations de
Parents d'Enfants Inadaptés
UNCDG:Union Nationale des Centres De Gestion
UNEDIC:Union Nationale interprofessionnelle pour
l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
UPA:Union Professionnelle Artisanale
UPI:Unité Pédagogique d'Intégration
URAPEDA:Union régionale des Associations de
Parents d'Enfants Déficitifs Auditifs
URSSAF:
VAE:Validation des Acquis de l'Expérience